

À la fin de 1991, le Canada, qui a une population relativement petite (...), avait versé plus de 1,6 milliard de dollars sous forme de crédits et d'aide à l'ancienne Union soviétique. Au sein du Groupe des Sept, seule l'Allemagne fournit plus d'aide par habitant. En 1992, nous effectuerons des décaissements de près d'un milliard de dollars, ce qui amènera l'assistance canadienne à près de deux milliards et demi de dollars. Pour promouvoir leurs exportations, le Canada accorde aux pays de l'ancienne URSS non pas le tarif de la nation la plus favorisée, mais un traitement tarifaire préférentiel -- ce qui signifie l'élimination pure et simple des droits de douane de certaines catégories. Comme le commerce influe dans une large mesure sur la croissance économique, nous invitons instamment les autres pays à faire de même.¹⁰

Reconnaissance des Républiques

Le Canada a été un des premiers pays à reconnaître l'indépendance des pays baltes et à nouer avec eux des relations diplomatiques officielles (voir aussi le *Guide 1991*). En fait, il n'avait jamais avalisé leur annexion, qui remontait à 1940, et les avait toujours considérés comme indépendants *de jure*. Aussitôt après le coup d'État, la ministre des Affaires extérieures se félicitait dans un communiqué des proclamations d'indépendance lettone et estonienne et elle demandait instamment que l'URSS entame sans tarder des négociations en vue de formaliser cet acte.¹¹ Trois jours plus tard, elle annonçait que le Canada établissait des relations diplomatiques avec les trois Républiques, non sans préciser qu'il avait «maintenu sa reconnaissance *de jure* dans l'attente du jour où ces pays seraient libres de reconquérir leur indépendance. Ce jour est arrivé.»¹²

Le gouvernement a, sans tarder, nommé des ambassadeurs et ouvert peu après en Lettonie, en Estonie et en Lituanie des ambassades officielles. En outre, des programmes d'aide humanitaire et technique ont été mis en oeuvre.¹³

¹⁰ Cabinet du premier ministre, «Notes pour une allocution du premier ministre Brian Mulroney», Université Johns Hopkins, 21 mai 1992, p. 3-4. Pour un sommaire du programme d'aide canadien, voir : Ministère des Affaires extérieures, «Canadian Assistance to the Countries of the Former Soviet Union», *Context*, mai 1992.

¹¹ Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, «Le Canada appuie l'indépendance des États baltes», *Communiqué*, n° 181, 23 août 1991.

¹² Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, «Le Canada établit des relations diplomatiques avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie», *Communiqué*, n° 182, 26 août 1991.

¹³ Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, «Nomination d'ambassadeurs dans les États baltes et en Suède», *Communiqué*, n° 190, 6 septembre 1991; «La ministre McDougall annonce l'ouverture d'un bureau à Tallin et l'octroi d'une aide humanitaire d'un million de dollars aux États baltes», *Communiqué*, n° 261, 21 novembre 1991; «M^{me} McDougall annonce l'ouverture du bureau de Riga et une aide agricole aux États baltes», *Communiqué*, n° 285, 13 décembre 1991; et «M^{me} McDougall annonce l'ouverture du bureau de Vilnius», *Communiqué*, n° 18, 20 janvier 1992.